



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Examen du permis de conduire

Question au Gouvernement n° 871

Texte de la question

EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback . Le groupe Horizons & indépendants s'associe aux hommages rendus à la mémoire de notre collègue Olivier Marleix. Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses proches, à sa famille et à l'ensemble de ses compagnons de la Droite républicaine. (*Applaudissements.*)

Alors que nombre de nos jeunes viennent de décrocher une formation et un diplôme et souhaitent se projeter dans l'avenir, je veux évoquer un autre examen, souvent essentiel pour accéder à l'autonomie et à la mobilité : le permis de conduire. Dans de très nombreux territoires, candidats et auto-écoles sont confrontés à une même difficulté : l'allongement considérable des délais nécessaires pour passer l'épreuve pratique. Dans mon département, la Seine-Maritime, ou en Ille-et-Vilaine, chez mon collègue Thierry Benoit, que je sais très engagé sur le sujet, le délai moyen est de six à huit mois pour une première présentation et s'allonge considérablement pour les candidats recalés, ce qui est un comble.

Cette situation s'explique notamment par l'afflux de jeunes candidats désormais autorisés à passer le permis dès 17 ans, afflux qui a fortement contribué à saturer un système déjà fragilisé par le manque structurel d'inspecteurs.

L'an dernier, plus de 620 000 demandes de places d'examen n'ont pu être satisfaites. Les difficultés actuelles pénalisent directement les candidats – en particulier les jeunes et les personnes en insertion pour qui le permis de conduire est souvent indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation –, renforcent les inégalités sur les territoires, font grimper les coûts et rendent le permis encore moins accessible.

Enfin, elles mettent en grande difficulté nos auto-écoles qui, confrontées à l'incompréhension des candidats et de leurs parents, peinent à organiser leur activité et à accompagner sereinement leurs élèves.

Alors que le gouvernement a annoncé le recrutement de cent inspecteurs supplémentaires d'ici la fin de l'année 2025 et qu'une déléguée interministérielle à la sécurité est en poste, nous ne voyons pas d'amélioration. Pouvez-vous nous préciser l'état d'avancement de ces recrutements sur le terrain et les solutions structurelles que vous envisagez pour réduire durablement les coûts d'obtention du permis ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Si Mme la présidente le permet, avant de répondre

à votre question, je voudrais m'associer à l'hommage qu'elle-même, Laurent Wauquiez et M. le premier ministre ont rendu à Olivier Marleix. (*Applaudissements.*)

Je citerai une profonde et très belle phrase de la grande philosophe Simone Weil : « Chaque être crie en silence » parce que, dans chaque vie, dans chaque existence, il y a une part de douleur cachée, souvent une part de souffrance secrète, qui nous est incompréhensible et inaccessible.

Olivier était pour nous à la fois une belle figure, un repère et une fidélité.

Vous l'avez souligné, madame la présidente, il était une figure de l'Assemblée nationale, un député et un législateur hors pair, une figure de son département d'Eure-et-Loir – dans la 2ème circonscription – et une figure – vous me pardonnerez de le souligner – de notre famille politique.

C'était aussi un repère, en raison de ses exigences intellectuelles et de sa droiture morale, toute républicaine, que vous avez évoquée.

Enfin, Olivier incarnait une fidélité à des convictions gaullistes qui dessinaient pour lui comme pour nous un idéal français. Voilà ce que je tenais à dire en remerciant tous les groupes qui ont eu la délicatesse de s'associer à ce bel hommage. (*Applaudissements.*)

Je réponds maintenant précisément à votre question, madame la députée. Vous avez raison, le permis de conduire est aussi un permis de travailler pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de se rendre sur leur lieu de travail en transports en commun. Il existe un énorme décalage entre les places ouvertes aux concours et celles que nous pouvons réellement traiter...

M. Vincent Descoeur . Eh oui !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État*parce que, depuis le 1er janvier 2024, il est possible de passer son permis à 17 ans. Le nombre de candidats a ainsi doublé : nous devons traiter deux classes d'âge au lieu d'une et les inspecteurs ne suffisent plus.

Vous l'avez indiqué, nous avons recruté un certain nombre d'inspecteurs qui ont été affectés dans les départements où la situation est la plus tendue. Cette année, dans votre département de Seine-Maritime, deux inspecteurs arriveront, respectivement en septembre et en décembre. Cela ne suffit pas. La semaine prochaine, la profession sera reçue Place Beauvau. Nous devons prendre de nouvelles mesures : nous envisageons de recruter temporairement des inspecteurs retraités, ce qui devrait permettre de desserrer la contrainte. (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et HOR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 871

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juillet 2025